

REVEGETALISER LES BERGES, HAIES ET BOSQUETS APRES LA TEMPÊTE

Fiche
Technique
n°1



Septembre 2014

Le Contexte

27 juillet 2013 : une tempête dévastatrice

Les violentes intempéries qui se sont abattues sur l'Ouest Aveyron le 27 juillet 2013, et plus particulièrement sur le bassin versant de la Serène, ont engendré des dégâts matériels considérables. Les communes les plus fortement touchées sont La Bastide l'Evêque, Vabre-Tizac, Saint-Salvadou, Morlhon-le-Haut et Sanvensa.

Au-delà des impacts sur les habitations, bâtiments et cultures agricoles, c'est également le maillage de la ripisylve (1), des haies et des bosquets qui a été sérieusement endommagé.



Printemps 2014 : diagnostic actualisé des cours d'eau avec mise en évidence des dégâts de la tempête

Au vu de la situation, le SIAV2A(2), dans son rôle de syndicat de rivière local, a souhaité actualiser la première étude des cours d'eau réalisée en 2012 sur le bassin versant de la Serène. L'objectif prioritaire de cette étude était de dresser un nouveau descriptif de l'état de la ripisylve des principaux cours d'eau du bassin versant postérieurement à la tempête.

Ce travail a été réalisé avec l'appui d'Emmanuel GILHODES, stagiaire en 2ème année de DUT génie biologique à l'IUT de Clermont-Ferrand (antenne d'Aurillac).

Au total ce sont environ 40 km de berges (sur 200 km inventoriés) qui auraient été fortement endommagés par la tempête (voir tableaux ci-dessous) :

- ▶ + 16 km de berges dépourvues de végétation arborée
- ▶ + 23,5 km de berges présentant de la végétation en mauvais état sanitaire

Les cours d'eau les plus touchés sont : le Marmont, le Fournaguet, le Cassan, la Serène de Sanvensa, la Petite Serène, le Ginestel et le Baudas.

	2012		2014	
	km	%	km	%
berges dépourvues de végétation arborée	28	14	44	22

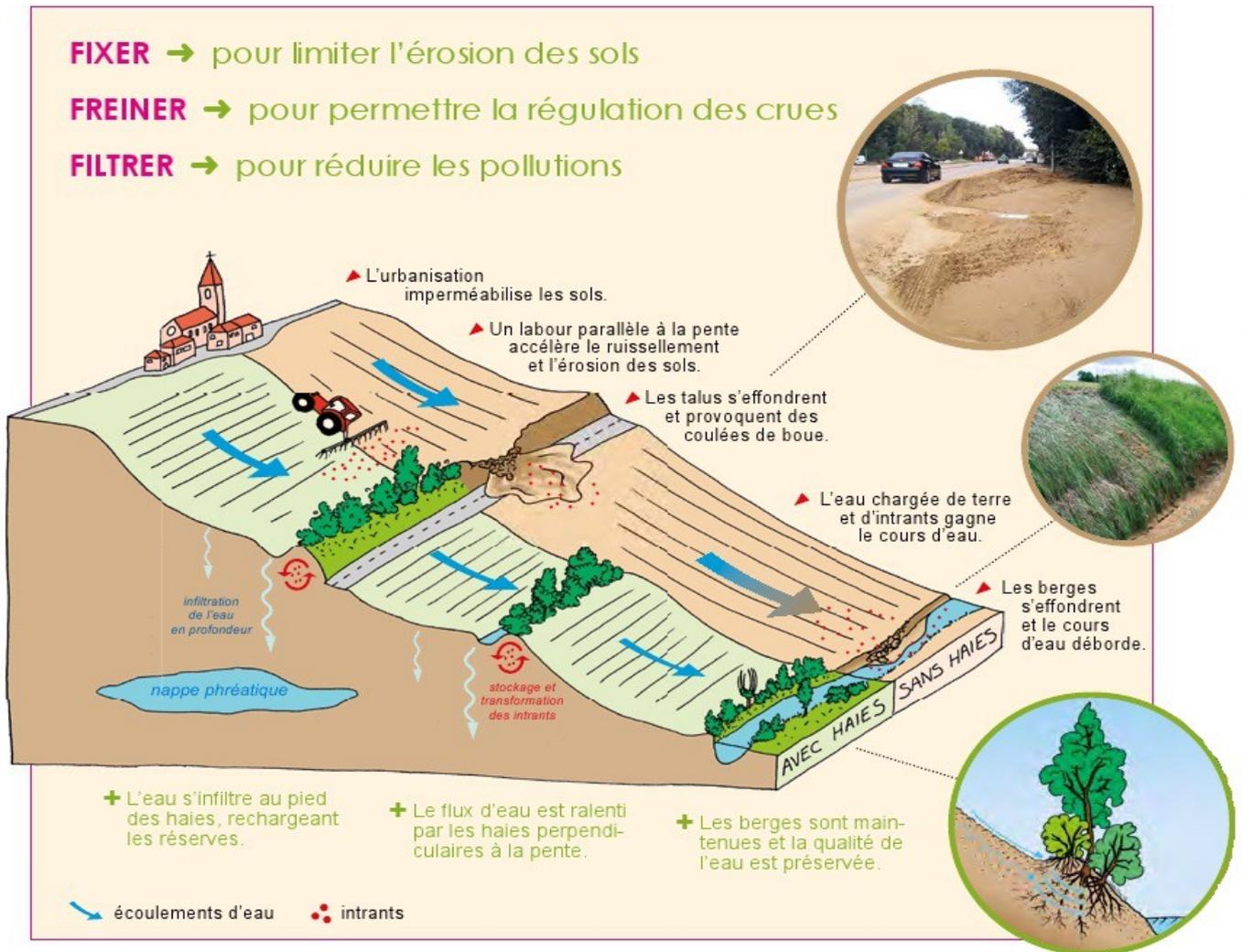
	2012		2014	
	km	%	km	%
berges avec végétation en mauvais état sanitaire	16,5	8	40	20

Données récoltées sur les 200 km de cours d'eau principaux du bassin de la Serène.

(1) Ripisylve : bande boisée qui borde les cours d'eau

(2) SIAV2A : syndicat mixte d'aménagement des vallées de l'Aveyron et de l'Alzou

Le rôle des haies et de la ripisylve : des intérêts écologiques et économiques



Source du schéma : Arbres et Paysages d'Autan (PAT Hers-Mort Girou)

Intérêts complémentaires des haies et de la ripisylve :

- ombrage des troupeaux
- production de bois (chauffage jusqu'à bois d'oeuvre)
- protection des excès climatiques et fixation du carbone
- maintien d'une identité paysagère
- hébergement d'espèces végétales et/ou animales (parfois rares)
- régulation de la température de l'eau (cas des ripisylves)

La ripisylve est une
forme de haie,
dont la particularité
est de border un
milieu aquatique



Comment revégétaliser ? Les éléments techniques

Comment replanter une haie ?

La composition de la haie dépend du rôle qu'on souhaite lui assigner : des végétaux bas pour une clôture basse, des arbustes et des arbres pour une haie brise-vent, végétaux à baies et fruitiers sauvages pour une haie cynégétique ou encore de nombreuses possibilités intermédiaires.

Les essences utilisées sont des espèces locales adaptées au milieu. Les plants utilisés ont moins de 3 ans pour une installation rapide et pour limiter l'entretien.

Les travaux de plantation comprennent une préparation du sol (si c'est possible), la plantation, la pose d'un paillage pour limiter l'entretien, et de protections contre le gibier et le bétail si besoin.

Un arrosage occasionnel en été et un désherbage du bord de la haie (manuel ou mécanique) sont nécessaires les 2 premières années.

Les principes de plantation et de suivi restent les mêmes pour les alignements et bosquets.



Attention aux peupliers de culture !!!

Développés au détriment du rare Peuplier noir (plus localement connu sous le nom de « bourrut »), les nombreux alignements de peupliers de culture déstabilisent les berges, et sont à l'origine des plus gros embâcles car leur système racinaire est très insuffisant. De plus, ces sujets sont plus souvent sensibles aux maladies.

La tempête de juillet 2013 a particulièrement mise en lumière la vulnérabilité de ces peupliers de culture. Ces essences sont donc à proscrire lors des projets de replantations de ripisylves.

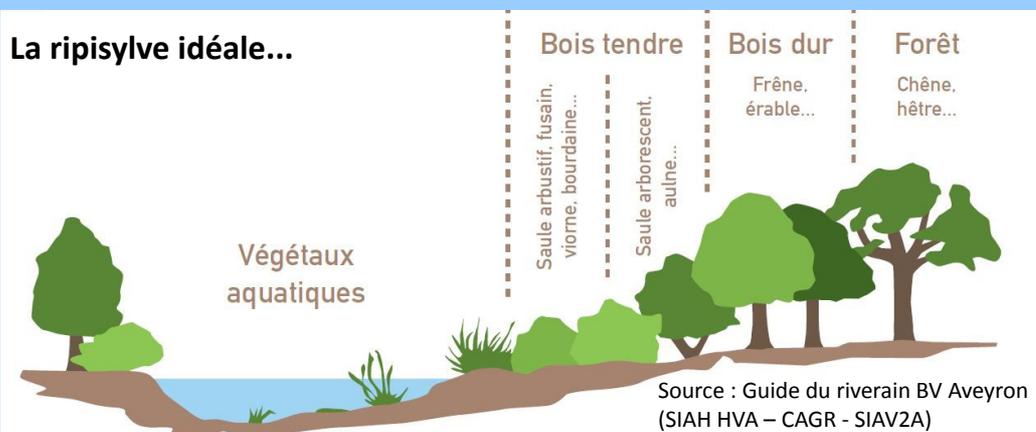


Comment replanter une ripisylve ?

Comme pour la haie, la composition de la ripisylve est fonction du rôle que l'on souhaite lui confier. En général, la fonction première recherchée par le propriétaire riverain est d'assurer le maintien de ses berges.

La logique consistera donc à implanter des espèces hydrophiles (qui apprécient l'eau) et à bonne capacité racinaire (enracinement si possible profond et dense). Les essences plus particulièrement adaptées à ces conditions sont les saules, l'aulne glutineux (localement connu sous le nom de « Vergne »), le frêne commun, ou le tilleul. L'implantation des arbustes sera également fonction de leur position idéale sur la berge. Ainsi, par exemple, le saule est adapté au pied de berge (bois tendre) alors que le frêne l'est en haut de talus (bois dur).

La ripisylve idéale...



Concernant les techniques préparatoires à la plantation et à son suivi, elles sont identiques au cas de la haie (à l'exception de la préparation du sol). Néanmoins, il existe un impératif complémentaire : **l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires** (y compris les herbicides) **sur une bande au minimum de 5 m de largeur** (pouvant aller jusqu'à 100 m en fonction de la nature des produits utilisés) !

Pensez à protéger vos plants



Contre le gibier ou le bétail, il est conseillé d'utiliser des moyens de protections adaptés (voir conseil des techniciens)

Comment revégétaliser ?

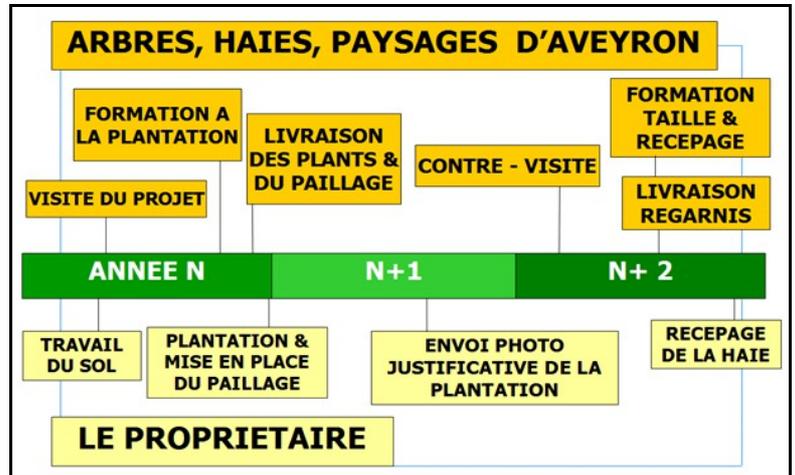
Les moyens d'accompagnement techniques et financiers

L'association AHP 12 (Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron) est une structure garantissant l'accompagnement de plantation de haies sur tout le département de l'Aveyron. Dans le cas présent, elle s'associe au SIAV2A dans le cadre du contrat territorial Serène.

Quel accompagnement technique ?

Les techniciennes AHP12 viennent sur le terrain afin de définir le projet avec le propriétaire. AHP12 se charge de la commande de l'ensemble des fournitures, de la formation et de l'accompagnement pendant 2 ans.

Le propriétaire réalise les travaux : préparation du sol en automne, plantation en hiver (entre décembre et début mars), et entretien de la haie pendant 2 ans.



Quels accompagnements financiers ?

Le programme de plantation est ouvert à tout propriétaire foncier - agriculteur ou non - qui souhaite planter au moins 100 m de haie ou 100 plants (bosquets, alignements, ...) en zone rurale.

Participation financière demandée : **1 à 2 €/ml ou plant + 3 ans d'adhésion à AHP12 (20€/an).**

Cette participation couvre l'ensemble des fournitures à l'exception des clôtures, le conseil, les démonstrations et le suivi des plants.

Ce programme est soutenu financièrement par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, le Conseil Général de l'Aveyron, et la Fédération des Chasseurs. De plus, le SIAV2A et l'Agence de l'Eau Adour Garonne accompagnent la communication au titre du contrat territorial Serène.



Cas particulier des bosquets

Nombre de petits bosquets ont dû être rasés suite au passage de la tempête. AHP 12 peut s'occuper de la replantation de petits projets (<2500m²) mais aucune aide au reboisement n'existe actuellement pour des bosquets plus importants. Toutefois, si vous êtes intéressé pour reboiser, merci de bien vouloir nous faire part de votre projet. Dans l'hypothèse où plusieurs porteurs de projets se manifesteraient, AHP12 se propose de porter une demande d'accompagnement exceptionnelle auprès des services de la Région.

Qui contacter ?

Sophie HUGONNENC ou Laura FOURNIER

Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron (AHP12)
Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ Cedex 9
Tel : 05.65.73.79.23 - Fax : 05.65.73.81.17
Mail : association.ahp12@gmail.com
Site : <http://arbreshaiespaysagesdaveyron.fr/>

Les partenaires financiers



Principales sources bibliographiques : Arbres et Paysages d'Autan – AHP12 – SIAV2A – CAGR – SIAH HVA

Sources photos : SIAV2A – AHP12 - naturissima.biz